



À quoi servent ces commissions locales d'information, les Cli, qui sont créées pour chaque site nucléaire ? Dans ce numéro, le *Journal de l'Andra* vous présente ces instances de dialogue qui sont une spécificité française. Vous découvrirez leur rôle, leur mode de fonctionnement, les difficultés qu'elles peuvent rencontrer au quotidien, le point de vue d'un exploitant, d'un élu et celui d'un riverain... Et pousserez la porte des Cli des sites de l'Andra, interlocuteurs privilégiés de l'Andra.



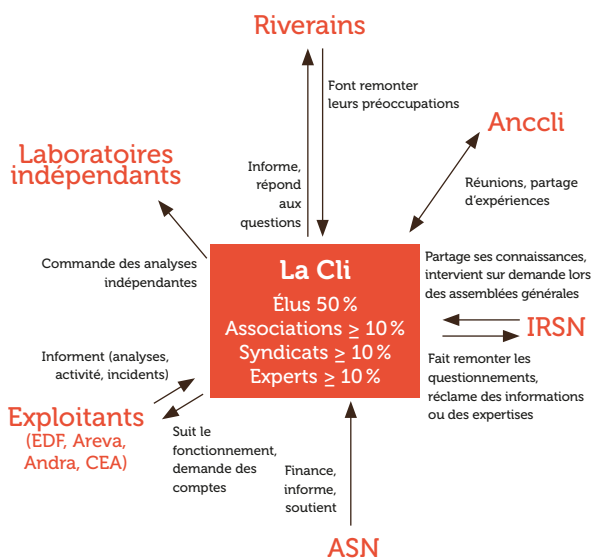
# Des Cli pour comprendre



# Cli : un observateur vigilant des installations nucléaires

En France, une Commission locale d'information (Cli) est mise en place pour chaque installation nucléaire de base. Ces instances, qui rassemblent des représentants de la société civile, constituent à la fois des interlocuteurs incontournables des exploitants et des autorités, une source indépendante d'information pour la population et un observateur vigilant du fonctionnement des installations.

## La Cli et ses interlocuteurs



radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement. Un espace de vigilance et d'information des populations proches indispensable, selon Alain Delmestre, directeur général adjoint de l'ASN : "Le dialogue ne doit pas se limiter à des échanges contrôleur-contrôlé : la population doit être intégrée dans le processus."

## Un financement mixte

Les Cli sont composées d'élus locaux et nationaux, de représentants d'associations de protection de l'environnement, d'acteurs économiques, de personnes qualifiées (experts scientifiques, médecins...), et de représentants syndicaux. L'ASN peut y assister, avec une voix consultative. Leurs grandes lignes de travail sont fixées lors des réunions de bureau. Tous se retrouvent lors d'assemblées générales, dont certaines sont ouvertes au public. Pour remplir ses missions, la Cli est en relation étroite avec l'exploitant et les organismes d'État. Elle peut tous les interroger et également faire faire des analyses (qualité de l'air, de l'eau, impact des rejets de l'installation...). Son financement est assuré par le conseil général, qui peut prendre en charge le recrutement de permanents, et par l'État, via l'ASN. En 2013, celle-ci leur a ainsi versé 1 million d'euros. "Un montant en nette augmentation par rapport aux années précédentes, précise Alain Delmestre. Nous formulons en outre chaque année le souhait de voir appliquer ce qui est prévu par la loi sur la transparence et la sûreté nucléaire, à savoir le financement des Cli par un prélèvement sur la taxe INB\*."

## Pionnières en Europe

"Ces lieux d'exercice de la démocratie à l'échelle locale sont une particularité française, souligne Monique Sené, vice-présidente du conseil d'administration de l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (Anccli). Ailleurs, on trouve bien des associations, mais pas d'instances aussi organisées et reconnues." D'ailleurs, le Conseil économique et social européen a récemment recommandé aux pays dotés du nucléaire civil de mettre en place des groupes d'échanges inspirés de ce modèle. ●

\*Taxe due par les exploitants des installations nucléaires de base françaises.

La sûreté nucléaire française repose sur l'exploitant, qui est responsable de la sûreté et du bon fonctionnement de ses installations, et sur l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), autorité administrative indépendante chargée de contrôler les installations et d'informer le public, avec le support de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). La société civile, à travers les commissions locales d'information (Cli), joue également un rôle important dans le suivi des activités des sites nucléaires. Ainsi, chaque installation nucléaire de base (INB) dispose de la sienne. Son rôle : assurer une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de



Pour en savoir plus, visionnez un clip pédagogique sur les Cli : [www.youtube.com/watch?v=DQcuKsB5CsUT](http://www.youtube.com/watch?v=DQcuKsB5CsUT)

## FILLES DES ANNÉES 80

La circulaire Mauroy du 15 décembre 1981 recommandait déjà la constitution de commissions d'information auprès des installations nucléaires. Mais ce sont la loi sur la transparence et la sûreté nucléaire (loi TSN) du 13 juin 2006, suivie par le décret n°2008-251 du 12 mars 2008, qui ont défini leur caractère obligatoire, leur mode de fonctionnement et leur statut. Les Cli sont créées par décision du président du conseil général, qui en est le président en titre et en désigne les membres, notamment le président délégué, un élu local ou bien une personne qualifiée, chargé d'animer la Cli au quotidien.



## INTERVIEW



Jean-Claude Delalonde

# Les Cli garantissent l'expression d'une vigilance de principe

Les 38 Cli françaises sont rassemblées au sein de l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (Anccli).

**Jean-Claude Delalonde**, son président, expose sa vision des enjeux qui occupent l'association, et de son positionnement de tête de réseau.

## Pouvez-vous nous présenter l'Anccli ?

L'Anccli, ce sont 32 bénévoles désignés par les membres des Cli françaises, réunis en conseil d'administration et répartis en quatre collèges (élus, syndicats, experts, associations). Nous disposons d'un comité scientifique, regroupant des experts, qui, à la demande des Cli, peut se prononcer sur un thème donné. Nos groupes de travail permanents, sortes de viviers d'acteurs locaux, explorent et, si besoin, demandent des expertises sur

la sûreté, les installations, les déchets, le post-accidentel... Nous pouvons enfin saisir l'ASN, si nous l'estimons nécessaire, sur tout sujet lié au fonctionnement des INB. En somme, notre rôle est de faire remonter les préoccupations du terrain et les enjeux transversaux, de les étudier et de formuler des recommandations. Il ne s'agit pas de remettre en cause les décisions prises, mais d'exiger, dans le respect des choix politiques, que la sûreté et la sécurité soient toujours une priorité. Pas question de nous faire le porte-voix des "pro" ou des "anti" : le but est d'échanger et informer, dans le respect de la diversité des points de vue.

## La question des déchets est-elle importante pour l'Anccli ?

C'est l'un de nos grands axes de travail, car il concerne toutes les Cli – pas seulement celles liées aux installations de l'Andra. Nous avons mis en place un groupe permanent sur ce thème en 2006. Ses participants – membres de Cli, de l'Anccli, d'associations, experts ou élus – échangent sur la production, le traitement, le confinement et le stockage des déchets, et s'efforcent de vulgariser les actions de l'Andra, de l'IRSN ou des chercheurs. Nous nous inscrivons aussi dans la réflexion autour du projet Cigéo (voir encadré). Notre positionnement est simple : à partir du moment où s'exerce une activité nucléaire, il est logique qu'il y ait des déchets ; l'enjeu est de savoir qu'en faire, et de le faire le mieux possible. La population est à la fois inquiète et en demande d'informations... Les Cli sont donc précieuses, parce qu'elles sont le lieu d'expression d'une vigilance de principe et d'exercice d'une démocratie participative. D'ailleurs, à l'Anccli, toutes les décisions sont prises à l'unanimité. Certes, nous avons du mal à trouver des financements. Mais nous faisons tout pour qu'il y ait une réflexion et une concertation en amont de chaque grande décision. ●

## Contribuer à l'information des citoyens sur Cigéo

L'Anccli a initié, en juin 2012, un dialogue sur les déchets de moyenne activité et de haute activité à vie longue (MA-HA-VL), co-piloté avec le comité local d'information et de suivi du Laboratoire souterrain de l'Andra et l'IRSN. L'objectif ? Alimenter des échanges transparents sur le projet du centre de stockage Cigéo. "Il ne nous appartient pas de dire s'il faut ou non faire Cigéo", souligne Jean-Claude Delalonde, président de l'Anccli, mais de tout faire pour que ce projet, s'il aboutit, se fasse dans les meilleures conditions."

Pour François Rollinger, chef du service ouverture à la société à l'IRSN, "cette démarche est essentielle car elle permet de mieux comprendre les préoccupations des différents acteurs et à en tenir compte dans nos travaux. Ces échanges contribuent aussi à l'identification des besoins d'information du grand public et à la nécessaire montée en compétences des acteurs de la société, dont les membres de la Cli, pour rendre effectif le droit des citoyens à la participation."



**François Rollinger**  
chef du service  
ouverture à la  
société de l'IRSN.

Pour en savoir plus : voir le livre blanc publié par l'Anccli ([www.anccli.fr](http://www.anccli.fr)) ou le site de l'IRSN dédié à Cigéo ([www.irsn.fr/dechets/cigeo](http://www.irsn.fr/dechets/cigeo))



# S'investir, être curieux et savoir parler aux riverains

Pour mieux comprendre le fonctionnement d'une Cli, le *Journal de l'Andra* a interrogé l'une des plus anciennes d'entre elles : celle de la petite commune de Golfech, dans le Tarn-et-Garonne, qui abrite une centrale nucléaire depuis une vingtaine d'années. Sa Cli fait figure de pionnière auprès de ses homologues... Alexis Calafat, son président, nous fait vivre le quotidien de sa commission, et revient sur ses succès et ses difficultés.



Alexis Calafat  
maire de Golfech,  
près de la  
centrale  
nucléaire EDF  
(Tarn-et-Garonne).

“ Notre Cli a été créée en 1982. J'y suis entré en tant que membre représentant des élus – j'étais maire de Golfech – et en suis devenu président en 1997. Nous sommes une soixantaine de membres, tous bénévoles. Nos commissions thématiques se réunissent trois à quatre fois par an et nous organisons deux assemblées générales. L'une des assemblées générales est ouverte au public, qui peut poser des questions ; nous invitons également un représentant des autorités (ASN, préfecture...) pour y répondre.

## Multiplier les sources d'information

Les sujets sur lesquels nous travaillons vont de la résistance du réacteur au travail des sous-traitants intervenant dans l'installation, en passant par l'étanchéité du bâtiment... Lorsque des trains sortent de la centrale chargés de

déchets, nous nous renseignons pour vérifier que les conditions de sécurité sont respectées et qu'il n'y a aucun risque de contamination pour les riverains. Nous menons aussi de nombreuses analyses environnementales. Dès la naissance de la Cli, le président du conseil général avait demandé à ce que soit réalisé un « point zéro » : un bilan environnemental préalable, avant tout rejet, par un laboratoire indépendant. Les analyses continuent, ce qui nous permet un suivi des données sur une vingtaine d'années... et de voir que celles-ci sont quasiment identiques à celles d'EDF. Nos actions sont aussi fonction de l'actualité : lorsqu'en 2012 l'exploitant nous a fait part de traces de tritium sous la centrale, nous avons réalisé nos propres contrôles en parallèle. Autre action notable : fin 1998, à la suite d'un incident lié à une contamination, nous nous sommes aperçu que l'exploitant ne nous avait pas tout dit... Nous avons immédiatement instauré dès 1999 une convention d'échanges d'informations : désormais, dès que quelque chose se produit, j'en suis informé ; et je contacte l'exploitant au moindre doute. Nous sommes fiers de ces initiatives, qui ont fait des émules auprès de nos confrères.

## Respecter la pluralité de points de vue

Lors de la création de la Cli, l'exploitant était méfiant. Nous avons travaillé de manière ouverte, en expliquant que

l'idée était de nous réunir pour discuter et trouver des solutions. Nous pensons avoir réussi à instaurer une bonne collaboration et une confiance réciproque... EDF comprend que nous travaillons dans l'intérêt de la population, qui se sent rassurée par nos contrôles. De même, il était au départ difficile de faire débattre des personnes aux avis divergents, des « pro » et des « anti ». Mais peu à peu, tous ont compris que notre objectif commun est de voir comment nous pouvons vivre à côté de cette centrale, qui fait partie de notre paysage... Aujourd'hui, nous arrivons à échanger sereinement et tout le monde s'exprime.

## Assurer un retour d'informations compréhensible par tous

Lorsque j'ai accepté cette mission, je ne connaissais rien au nucléaire mais, en tant qu'ingénieur BTP, je maîtrisais la notion de gestion des risques. L'important, pour faire vivre une Cli, c'est de s'investir – beaucoup – et d'être curieux. D'être capable d'explicitier et de vulgariser des données scientifiques. Assurer un retour d'informations compréhensible par tous, intéresser les gens et les médias sur la durée, c'est très compliqué ! Nous avons peu de moyens mais, au final, tout cela fonctionne bien. Et je suis fier de notre travail, car j'ai le sentiment que nous avons construit un bel exemple de démocratie.” ●



La centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne)



TRIBUNE

# “Pour VOUS, à quoi sert la Cli?”

Comment les Cli sont-elles perçues ? Pour le savoir, le *Journal de l'Andra* donne la parole à un élu, un riverain d'une centrale et un exploitant.



**Jean-François Mézille**  
maire d'Avaray, près de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher).

“ La centrale EDF est située à 2 km de notre commune, juste de l'autre côté de la Loire. C'est pour nous une réalité quotidienne, qui impacte nombre de nos projets. L'installation est entourée de barrières et ce qui s'y rapporte est, dans l'esprit des gens, entouré de secret...”

Il s'agit d'une activité sensible, et nous ne pouvons nous permettre de rester dans l'opacité. Le rôle de la Cli est donc essentiel : elle est là pour communiquer auprès des riverains, leur expliquer tout ce qui se passe dans la centrale, et exercer son devoir de vigilance vis-à-vis de l'exploitant. Depuis douze ans que je suis maire, je suis aussi membre de cette

commission, au sein du collège des élus et du bureau. Ce qui est, selon moi, très appréciable, c'est que tous les membres – y compris les représentants d'associations farouchement anti-nucléaires – peuvent exprimer ce qui les préoccupe et poser les questions qu'ils souhaitent – questions qui sont ensuite présentées de manière formelle à l'exploitant.

En cela, les Cli ont un vrai rôle démocratique, surtout depuis leur reconnaissance par la loi. Mon seul regret : que notre groupe ne soit pas mieux connu des riverains, qui apprécient que nous leur apportions des informations, mais ne comprennent pas toujours bien ce que nous faisons.” ●



**Jacques Aiguesparges**  
habitant de Saclay, près du centre de recherche du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) (Essonne).

“ J'habite Saclay-Bourg depuis 1945 et vis aujourd'hui à moins de 2 km des clôtures du site du CEA, que j'ai vu évoluer au fil des années.

D'un côté, je pense que l'activité menée ici est importante car elle a permis de faire des découvertes indispensables pour le milieu médical et pour l'utilisation de la radioactivité... Nous n'allons pas revenir à l'âge de la bougie, alors il nous faut bien vivre avec !

D'un autre côté, je suis vigilant car, par le passé, il y a déjà eu des accidents ici. Il est donc indispensable que tout soit fait pour garantir le bon fonctionnement du centre. C'est pour cela que je suis rassuré par l'existence de la Cli. Je ne sais pas exactement qui la compose, à part des élus, ni comment elle fonctionne, mais je sais que depuis qu'elle est là, les choses ont un peu changé. Elle joue le rôle de garde-fou, puisque le CEA est tenu de lui déclarer tous les incidents qui surviennent sur son site.

La Cli nous envoie aussi des plaquettes d'information grâce auxquelles j'apprends beaucoup de choses. Par exemple, nous avons récemment reçu un dossier sur les mesures que nous devons prendre en cas de déclenchement de la sirène d'alerte.” ●



**Pascal Molinari**  
directeur adjoint du site Areva Tricastin (Drôme-Vaucluse).

“ Ici, nous avons une Cligeet (pour Commission locale d'information des grands équipements énergétiques du Tricastin), commune à notre site et à la centrale nucléaire EDF voisine. Elle nous permet d'informer, de dialoguer et de rendre compte au mieux de nos activités.

Le site Areva Tricastin est une plateforme industrielle de grande ampleur où Areva exploite des installations de conversion, d'enrichissement et de chimie de l'uranium. De par la diversité des activités, ce n'est pas toujours simple à comprendre pour le grand public... Or, il est indispensable qu'il sache ce que nous faisons : sans une bonne acceptation par les riverains, nous ne pouvons développer nos activités !

Cette instance, forte de sa pluralité d'acteurs, nous permet de nous adresser

aux élus et représentants des parties prenantes, avec autant de clarté et de pédagogie que possible.

Si nous avons des projets de nouvelles installations ou des évolutions dans nos activités industrielles, nous en informons systématiquement la commission.

De même, dès qu'un événement, devant faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Autorité de sûreté, est enregistré sur le site, nous contactons le président ou le secrétaire de la Cligeet pour qu'il puisse en informer les membres et le cas échéant les riverains.

Au-delà, nous veillons à faire part des actions que nous mettons en place après un événement en vue d'améliorer nos pratiques. Globalement, les échanges avec les membres de la commission sont constructifs car le président, qui pilote les débats, veille à ce que tous les points de vue puissent s'exprimer.” ●



# Des interlocuteurs de choix pour l'Andra

Deux Cli et deux Clis travaillent au quotidien autour des différentes installations de l'Andra. Ces instances sont de précieux relais d'information auprès des riverains, et des interlocuteurs de premier ordre, dont l'Agence s'efforce de faciliter le travail.



Stand du Clis de Bure lors d'une journée portes ouvertes du Centre de Meuse/Haute-Marne.



Réunion de la Cli du Centre de stockage de l'Aube.



La Cli du Centre de stockage de la Manche.

Sur ses différents sites, l'Andra est en relation avec deux Cli, un Clis et une Clis (voir encadré). *“Sur le terrain, ce sont nos premiers interlocuteurs directs, car nous y trouvons des représentants de tous les acteurs présents sur le terrain : élus, associations, acteurs économiques, chercheurs...”*, explique Sébastien Farin, adjoint à la direction de la communication de l'Andra en charge de l'ouverture à la société. L'Agence les informe en permanence sur le fonctionnement de ses installations. *“Nous leur fournissons un maximum d'informations et essayons d'apporter des réponses claires à toutes les questions qui nous sont posées, pour faciliter leur travail et établir une relation de confiance. Ce relais d'information fonctionne dans un sens comme dans l'autre : il fait aussi remonter les questionnements et les préoccupations des riverains, ce qui est essentiel. Les Cli sont finalement les premiers garants de notre travail auprès de la population. Elles nous aident à informer et à assumer notre devoir de transparence.”* L'Agence n'hésite d'ailleurs pas à ouvrir les portes de ses Centres à des laboratoires d'analyses ou des associations mandatées par les Cli.

## Aller à la rencontre des autres Cli

Mais l'Andra ne se cantonne pas à ses propres Cli : *“Toutes les INB produisent des déchets, rappelle Sébastien Farin. Il est important que leurs riverains soient sensibilisés à la gestion des déchets et*

*à l'activité des Centres de stockage.”* L'Andra s'est déjà engagée dans une dynamique d'échanges avec l'ensemble des Cli, qui peuvent la solliciter spontanément, pour se faire expliquer certaines notions ou venir visiter ses sites. Elle a ainsi récemment reçu les Cli de la centrale de Chooz (Ardennes) et de l'entreprise de maintenance nucléaire Somanu (Nord). Elle n'hésite pas non plus à se rendre sur place pour présenter ses activités aux membres des Cli ou au public, lors des assemblées générales. Une démarche que l'Agence souhaite renforcer en 2014.

### À CHAQUE SITE SA CLI

Les Centres de stockage de la Manche et de l'Aube, en tant qu'installations nucléaires de base (INB), disposent tous deux d'une Cli. Le Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires) de l'Aube et le Laboratoire souterrain du Centre de Meuse/Haute-Marne (CMHM) sont par contre des installations classées pour la protection de l'environnement (IPCE). Elles sont dotées de structures similaires : une commission locale d'information et de surveillance (Clis) pour le Cires, un Comité local d'information et de suivi (Clis) pour le Laboratoire souterrain du CMHM.



## Les Cli des sites de l'Andra témoignent

### Philippe Dallemagne,

vice-président de la Cli du Centre de stockage de l'Aube (CSA)



“Nous sommes dans une démarche continue d'amélioration de nos connaissances sur le nucléaire : nous organisons des voyages d'études, des visites de centrales ou d'usines d'incinération. Nous réfléchissons aussi à notre manière de communiquer : quel est le vecteur le plus approprié pour diffuser l'information au plus grand nombre ? Nous relayons les informations fournies par l'Andra, mais

lançons aussi nos propres analyses de surveillance de l'environnement. Notre objectif : avoir une vision de l'impact du CSA sur son environnement proche et construire un référentiel de connaissances, dont pourront se saisir les générations futures. Nous avons ainsi confié, en 2012, des analyses à l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (Acro). Les premiers résultats sont présentés dans notre rapport d'activité. La dernière phase de l'étude – la bio-surveillance par les abeilles grâce à l'observation des produits de la ruche – se poursuit jusqu'en 2016.

Nos relations avec l'Andra ? Sans entrer dans la complaisance, nous avons plutôt confiance. Nous avons le sentiment qu'ils ont la volonté de nous informer et, en cas de difficulté, de trouver des solutions. Par exemple, lorsque nous avons mis en évidence un rayonnement plus important près d'un bâtiment du CSA lors de la réalisation d'une cartographie des débits de doses en périphérie de l'installation, l'Andra a renforcé la protection radiologique.”

Pour en savoir plus : [cli-soulaines.fr](http://cli-soulaines.fr)

### Jean-Louis Canova,

président du Clis de Bure, maire d'Ancerville (Meuse)



“Le comité local d'information et de suivi (Clis) suit l'activité du Laboratoire souterrain de Bure. Nous avons un statut associatif et sommes pour moitié subventionnés par l'État, pour moitié par EDF, Areva et le CEA. Nous avons donc davantage de moyens qu'une Cli, en particulier pour lancer des expertises indépendantes. Par exemple, il y a peu, l'Andra a réalisé un forage et conclu que

le potentiel géothermique était faible à proximité du site envisagé pour le stockage. Nous avons demandé à un bureau d'études spécialisé en géologie de vérifier ces données. Conclusion : le potentiel avait été sans doute sous-estimé. Nous communiquons autant que possible auprès de la population, en distribuant des lettres à tous les habitants de Meuse et de Haute-Marne, en organisant des débats scientifiques et des réunions dans les communes ou, récemment, en réalisant un film sur le projet de stockage. L'enjeu :

rester neutre, tout en respectant la diversité des avis de nos 90 membres ! Pas simple, car nous avons aussi bien des élus que des représentants des salariés, du monde agricole ou médical, des associations...

L'Andra répond à nos questions et à celles, nombreuses, que nous posent les riverains par mail, par courrier ou lors des réunions publiques. Des réponses plus ou moins rapides en fonction des sujets, mais nous obtenons toujours un retour. L'Agence est aussi présente à toutes nos assemblées générales, qui sont publiques. Nos relations avec elle se sont améliorées au fil du temps, en particulier depuis la mise en place du comité de liaison, avant chaque conseil d'administration, au cours duquel l'Andra et le Clis présentent leurs actualités, pour mieux organiser la réflexion.”

Pour en savoir plus : [www.clis-bure.com](http://www.clis-bure.com)

### Michel Laurent,

président de la Cli du Centre de stockage de la Manche (CSM)



“Je préside cette Cli, au même titre que celles des deux autres installations nucléaires proches d'Areva NC à La Hague et d'EDF à Flamanville. Nous travaillons comme un conseil municipal : je réunis un représentant de chaque collègue, nous établissons l'ordre du jour, puis nous nous réunissons en assemblée générale avec l'ensemble des collègues, l'Andra, l'ASN, le public et la presse. Là, nous faisons

le point sur les problématiques rencontrées par l'exploitant depuis la précédente réunion, abordons les questions soulevées par l'actualité, demandons à l'Andra si des travaux sont prévus... Notre attention porte en général sur le chantier mené sur la couverture qui recouvre les colis et sur la surveillance de la nappe phréatique. Nous avons ainsi décidé de faire réaliser des analyses contradictoires sur les concentrations de tritium détectées dans les piézomètres installés sur le site. Nous poursuivrons jusqu'en 2014 le suivi de ces mesures. Nous sommes en contact régulier avec l'Andra : je m'adresse directement à la direction lorsque les membres de la Cli ou les riverains ont des préoccupations ou des interrogations. De son côté, l'exploitant me prévient de tout incident enregistré sur le site ; je diffuse alors l'information auprès de la population et des membres de la Cli.

La proximité des deux autres Cli facilite le travail en commun. Par exemple, nous avons récemment demandé à des experts en santé publique d'étudier la prévalence de cancers à Beaumont-Hague, et nous avons publié en décembre 2013 un bulletin d'information hors série. Nous avons aussi, après l'accident de Fukushima, rédigé un livre blanc sur la sûreté des installations nucléaires civiles dans la Manche, impliquant l'audition de quatorze services de l'État. Et nous publions régulièrement des plaquettes d'information à destination du public.”

Pour en savoir plus : [www.climanche.fr](http://www.climanche.fr)

Pour visualiser le bulletin d'information hors série sur l'incidence des cancers dans la Manche :



[www.climanche.fr](http://www.climanche.fr)